

# TRAIL BALCON D'AZUR

## Mandelieu-La Napoule

24 et 25 avril 2010

### Réservez votre hébergement à tarif spécial\*

(\*Cette offre est strictement réservée aux personnes et organisme concernés par le Trail Balcon d'Azur, destinataire de ce document. Cette offre concerne les nuits dans la période du 23 au 25 avril 2010.)

L'office de Tourisme et des Congrès a négocié avec les hébergeurs Mandolociens des conditions particulières de réservation pour cette manifestation. Les tarifs sont applicables selon les disponibilités au moment de la réservation.

1\*) Téléphonnez à nos hôtesses au **04 93 93 64 64**, du lundi au vendredi de 9h à 17h, elles rechercheront et réserveront en direct avec vous l'hébergement de votre choix

**OU**

2\*) Remplissez le formulaire ci-dessous, complétez le lisiblement et retournez le à : **Office de Tourisme - Centrale de Réservations, 806 Avenue de Cannes 06210 Mandelieu-La Napoule ou par fax au 04 93 93 64 66**

Dans cette formule, nous sélectionnerons votre hôtel selon votre choix de tarif et la disponibilité des chambres.

<b>Prix par chambre par nuit à partir de</b>		
<b>Catégorie</b>	<b>Chambre single</b>	<b>Chambre double ou twin</b>
<b>Luxe</b>	<b>130 €</b>	<b>140 €</b>
<b>Supérieur</b>	<b>75 €</b>	<b>90 €</b>
<b>Confort</b>	<b>59 €</b>	<b>68 €</b>
<b>Standard</b>	<b>50 €</b>	<b>57 €</b>

Inclus dans le tarif : Les petits déjeuners

Non inclus dans le tarif : Les taxes de séjour

SEJOUR du ..... au ..... 2010

..... Chambre(s) single(s) x ..... € x ..... nuits = ..... €  
..... Chambre(s) double(s) x ..... € x ..... nuits = ..... €

**Total du séjour = ..... €**

Chaque hébergeur applique ses propres méthodes d'encaissement. Les arrhes ne sont donc pas systématiquement prélevées à la réservation ; certains ne le font qu'en cas de non présentation du client.

Règlement par Carte Visa / Mastercard

N° de la carte (16 chiffres) : \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Nom et Signature du porteur :

Date d'expiration (mois 2 chiffres / année 2 chiffres) : \_\_ / \_\_

Cryptogramme : - - - - -

Autorise l'hôtelier sélectionné par l'Office de Tourisme à prélever la somme de : \_\_\_\_\_ € (Total du séjour)

**NOM** : .....

**PRENOM** : .....

**ADRESSE** : .....

**CODE POSTAL** : ..... **VILLE** : ..... **PAYS** : .....

**TEL (mention obligatoire)** : .....

**FAX** : .....

**E-mail** : .....

Je soussigné ..... agissant tant pour (personne morale/société/Association/Club)

..... que pour le compte des personnes qui m'accompagnent, certifie avoir pris connaissance des conditions générales

de réservations figurant au verso et des indications figurant sur le formulaire ci-dessus.

**Signature du client** :

## CONDITIONS GENERALES DE RESERVATIONS

1. Pour toute demande de réservations effectuée **au moins 16 jours avant la date prévue du début du séjour**, une **option** sera posée sur votre sélection :
  - cette option devra être confirmée par le règlement d'un acompte de 30% du montant global du séjour, soit par chèque ( libellé à l'ordre du prestataire) soit en communiquant le numéro de votre carte bancaire (avec date d'expiration de la carte)
  - ce règlement devra être effectué avant la date limite indiquée sur la confirmation d'option. Passée cette date limite, sans confirmation par l'un ou l'autre de ces moyens de paiement, l'option sera annulée.
2. Pour toute demande de réservations effectuée à **15 jours ou moins avant la date prévue du début du séjour**, **seules des réservations fermes avec communication du numéro de la carte bancaire** seront acceptées.
3. **18 h 30** est l'heure limite d'arrivée dans l'établissement où a été effectuée la réservation, sauf accord express du gestionnaire de l'établissement.
4. L'heure de départ limite de l'établissement est fixé à **12 h 00** pour les hôtels.
5. Les prix pratiqués par la centrale ne comprennent pas le montant de la **taxe de séjour**, celle-ci sera réglée sur le lieu de l'hébergement, selon le nombre de personnes et de nuitées.
6. **L'annulation du séjour** réservé devra être notifiée à la centrale de réservations (fax 04 93 93 64 66, par courrier ou par e-mail [centraleres@ot-mandelieu.fr](mailto:centraleres@ot-mandelieu.fr)) **et obligatoirement à l'hôtelier** qui appliquera ses propres méthodes de travail et se réserve le droit de conserver le montant de l'acompte.
7. Les établissements **classés** le sont par rapport à des critères de **confort** et de **prestations** offertes. Les normes de classement sont contrôlées par la Préfecture.

En cas de réclamation, il vous est possible d'adresser un courrier à la Centrale.